



Jean-Marc Ferry

Université libre de Bruxelles
Centre de Théorie Politique

Conférence publique Suivie d'un débat

Samedi 5 mars 2011

Amphithéâtre du Collège Sainte Barbe
4, rue Valette Paris 5^e. Accès par l'impasse Chartière

Quo vadis Europa ?

Options concurrentes à propos de la forme politique de l'Europe

« République européenne », « Etats-Unis d'Europe », « Fédération d'États », « Communauté postnationale », « Empire post-impérial », « Cité des Peuples », « Union cosmopolitique »... Ces dénominations n'expriment pas que des préférences renvoyant à des sensibilités diverses, favorables ou hostiles au projet européen. Elles recouvrent aussi des conflits d'interprétation relatifs à la signification de ce projet. Le telos de la construction européenne fait ainsi l'objet d'options concurrentes pour la systématisation desquelles je proposerai un état des lieux croisant deux paramètres : 1) le rapport à l'Europe, adhésion ou refus ; 2) l'évaluation, positive ou négative, de la mondialisation.

SÉMINAIRE DOCTORAL ET POSTDOCTORAL DE PHILOSOPHIE POLITIQUE
Université de Paris-Sorbonne (Paris-IV)
Jean-Marc Ferry, Alain Renaut

Amphithéâtre de la Bibliothèque Sainte-Barbe, 4 rue Valette, Paris 5^e

Prochaine séance, samedi 5 mars 2011 de 9h à 12h.

Conférence de Jean-Marc Ferry, suivie d'un débat :

« *Quo vadis, Europa ?* »

Options concurrentes à propos de la forme politique de l'Europe »

*

THÈME GÉNÉRAL DU SÉMINAIRE :

« *PRENDRE PHILOSOPHIQUEMENT AU SÉRIEUX LE PROJET POLITIQUE EUROPÉEN* »

Edmund Husserl a pu affirmer que l'europhilosophie est l'avenir de la philosophie. Passés les rêves visionnaires des philosophes classiques, et passée l'utopie réaliste des pionniers de la construction européenne, le temps de la critique constructive semble venu. Jusqu'alors, les critiques intellectuelles radicales de la « dynamique européenne » ont culminé dans le verdict d'un non-objet politique : la construction européenne serait « antipolitique » par essence, du fait que le politique trouverait son lieu naturel dans le « corps » statonational. Or rien de plus opposé au corps politique que l'espace européen.

Au-delà de la critique empirique, l'enjeu philosophique porte sur l'essence ou la nature du politique. L'arrière-plan des critiques adressées à « l'Europe » dans le monde intellectuel français mérite sans doute une élucidation, quant aux catégories qu'il mobilise comme allant de soi ; à commencer par celles qui nous sont léguées par la tradition théologique. Si le politique n'est pas strictement assigné aux catégories théologiquement imprégnées, telles que la souveraineté et la représentation, peut-il être pensé de façon consistante en dehors des cadres classico-modernes dont on a pu dénoncer l'obsolescence ? Comment voir davantage qu'une incantation dans l'exhortation à s'affranchir du carcan que représenterait le « nationalisme méthodologique », pour engager une « optique cosmopolite » ?

On tâchera de comprendre en quoi l'Union européenne donnerait bel et bien à connaître un visage « postétatique » du politique ; en quoi elle recèle in nuce les caractéristiques d'une union cosmopolitique ; en quel sens les instances de l'Union ne sont pas étatiques, n'étant pas souveraines, tandis que, pourtant, il serait possible et sensé de parler d'un « Etat européen ». La construction européenne se propose comme l'expérience qui donne à éprouver la consistance de différenciations en cours, différenciations perturbantes : entre citoyenneté et nationalité, entre peuple et nation, ainsi qu'entre Etat et Constitution.

*

PROGRAMME THÉMATIQUE

I.- Conférences inaugurales de Jean-Marc FERRY* : *L'Homme européen*, 1, 2, 3 : projet civilisationnel et identité personnelle. (Samedi 13 novembre 2010, samedi 20 novembre, samedi 27 novembre).

*L'identité européenne est une question débattue. Il est devenu banal de la faire remonter aux deux racines, « Athènes et Jérusalem », bien qu'il s'agisse de sources « étrangères » ou exogènes, ainsi que le professe Rémi Brague pour qui le propre de l'Europe « est une appropriation de ce qui lui est étranger »[†]. Quant au débat sur « l'Europe chrétienne », il a cessé d'être latent, puisque le pavé fut au moins par deux fois récemment jeté dans la mare : une fois, de façon très officielle, avec la reconnaissance « constitutionnelle » du rôle social positif des religions et de leur contribution au socle identitaire de l'Union européenne, suivant les termes de l'article 17 UE (traité de Lisbonne), tandis que l'art. 51 du TEC envisage un dialogue permanent avec les Eglises ; une autre fois, dans les cénacles universitaires, mais peut-être au-delà, avec le petit ouvrage provocateur de Joseph Weiler, intitulé « Une Europe chrétienne ? »[‡], le point d'interrogation étant d'ailleurs rhétorique. Et toujours sur cette question des racines, on pense bien sûr à la célèbre Conférence de Vienne, tenue par Husserl en 1935 sur l'esprit européen, la philosophie et « la crise de l'humanité européenne »[§]. C'est là que fut thématisée l'idée d'une « Europe philosophique » trouvant son origine en Grèce. Edmund Husserl y visait une identité « spirituelle » qui n'est pas réductible à la culture, puisque justement l'esprit européen était censé porter le principe de la raison philosophique, unité de la raison et de la conscience, qui transcende tout attachement particulariste. En 1935, Husserl avait pu faire appel à un « héroïsme de la raison », afin que par un sursaut de son génie l'Europe s'arrache à son enlisement dans le naturalisme et l'objectivisme. Cet idéalisme a été récusé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Suivant Etienne Tassin, la rupture avec « l'Europe philosophique », le passage à « l'Europe politique » aurait été anticipé déjà de l'intérieur de la discussion philosophique, lors des premières Rencontres Internationales de Genève, qui réunissaient, en 1946, des têtes pensantes telles que Denis de Rougemont, Jean Guéhenno, Jean Lescure, Lucien Benda, Georg Lukács, Maurice Merleau-Ponty, Jean Starobinsky, Karl Jaspers** : « l'identité européenne » ne serait plus essentiellement que politique.*

* Débat audio-video entre Jean-Marc Ferry et Joschka Fischer au Parlement européen : cliquer ci-dessous. http://www.dailymotion.com/video/xgngku_spinelli-debate12-01-2011-joschka-fischer-jean-marc-ferry_news

[†] Rémi BRAGUE, *Europe, la voie romaine*, Paris, Criterion, 1992-1993, p. 24.

[‡] Joseph WEILER, *L'Europe chrétienne ? Une excursion*, trad. par Tobias Teuscher, Catherine Vierling et Ana Peyro, Paris, Cerf, Coll. « Humanités », 2007.

[§] Edmund HUSSERL, *La Crise de l'humanité européenne et la philosophie*, éd. bilingue, trad. par Paul Ricœur, Paris, Aubier, 1987 [1977].

** Etienne TASSIN, « De l'Europe philosophique à l'Europe politique », dans WEILL, Nicolas (dir.), *Existe-t-il une Europe philosophique ?*, 16e forum « Le Monde », Le Mans, Presses Universitaires de Rennes, octobre 2004, p. 129-145.

J'envisage une approche de l'identité européenne, qui n'est ni strictement spirituelle ou philosophique, ni strictement culturelle, ni strictement politique, mais qui tient de ces trois dimensions dans une proportion assez équilibrée, bien que l'accentuation soit finalement portée sur la question du politique. Je serais tenté de parler d'une « identité civilisationnelle », si toutefois une telle expression ne semblait exclure des implications directes quant à l'identité personnelle. En fait, le concept que je vise à propos de l'Europe, est autant celui d'une identité « civilisationnelle » que « personnelle ». C'est la raison pour laquelle je situerai mon propos sous l'intitulé « L'Homme européen ». Il s'agit de caractériser l'identité européenne moderne en référence à des principes qui ont une valeur à la fois historique et systématique.

Trois principes : Civilité, Légalité, Publicité. L'Europe moderne les a mis en exergue, respectivement aux 16^e, 17^e et 18^e siècles, les figures intellectuelles emblématiques, à cet égard, pouvant être désignées respectivement chez Erasme, Locke et Kant. J'y vois les trois ingrédients essentiels à l'identité de l'Europe moderne, ceux qui, par excellence, assurent un lien substantiel entre l'Europe historique et l'Europe politique. En même temps, cette référence nous aide à situer les tensions inhérentes à notre condition politique, en leur conférant un éclairage systématique : tension entre État de droit et démocratie, entre droits de l'homme et souveraineté populaire, entre justice politique et autonomie civique, entre liberté individuelle et intégrité communautaire, ainsi même qu'entre société juste et vie bonne.

Je propose, tout d'abord, de présenter ces trois principes sous l'aspect de leur valeur notionnelle et historique ; pour, ensuite, dégager entre eux des relations fonctionnelles, en particulier entre la Légalité et la Publicité – la Légalité entendue comme l'élément libéral du droit civil, centré sur la liberté individuelle, et la Publicité entendue comme un exercice politiquement orienté du débat public, ou « usage critique de la raison publique ». C'est à cet endroit que le « problème européen », qu'à la suite de Marcel Gauchet d'aucuns regardent comme un symptôme de « la démocratie contre elle-même », s'insère dans la problématique plus large d'une tension, voire, d'une contradiction supposée entre le juridique et le politique, entre l'universalité des droits fondamentaux et la singularité des volontés collectives, entre la légitimité procédurale et la solidarité communautaire. Cette tension s'actualise à travers des problèmes de société, qui nous confrontent à ce que John Rawls avait situé comme des « difficultés du jugement », problèmes qui trouvent leur source aussi bien dans les contraintes écologiques ou les progrès des biotechnologies que dans les phénomènes migratoires et l'internalisation de la diversité ethnique, culturelle et religieuse au sein des sociétés d'Europe. Je réserve pour une deuxième Partie la délicate question de la résolution, une ébauche à laquelle, j'espère, les développements du projet européen confèrent une plausibilité.

*

II.- *L'idée d'Europe* : de l'Europe philosophique à l'Europe politique. Jean-Marc Ferry (11 décembre 2010, 18 décembre).

On évoquera les considérations qui ont pu justifier le passage, après la Seconde Guerre mondiale, d'une « Europe philosophique » à l'Europe politique, depuis les rêves visionnaires des philosophes jusqu'à l'utopie réaliste des pionniers de la construction européenne, pour interroger enfin la situation actuelle de l'idée d'Europe à la lumière des diagnostics sur le « malaise européen ».

1. Les rêves visionnaires des philosophes. Lumières et romantisme (1750-1850). Le temps des incertitudes (1850-1950). Qu'est-ce que l'identité « spirituelle » ou philosophique de l'Europe ?
2. De l'Europe philosophique à l'Europe politique.
3. L'utopie réaliste des pionniers de la construction européenne. La méthode communautaire et ses limites. Diagnostics actuels sur le malaise européen. La situation actuelle de l'Europe politique à la lumière de l'histoire de sa construction.

*

III.- *Le désenchantement de l'Europe*. Politisation négative et critique intellectuelle.

Pourquoi l'Europe est-elle devenue le mauvais objet politique ?

Les récents chocs historiques que représentent la fin du monde bipolaire et la crise financière ne sauraient suffisamment expliquer l'actuel malaise européen. Il importe aussi de prendre en compte les critiques adressées à la « dynamique européenne » : « déficit démocratique », « déni identitaire », « imposture postnationale ». On s'attachera à considérer et discuter les arguments que mobilisent ces critiques, à éventuellement en dévoiler les sources théoriques et à en évaluer la pertinence.

1. La politisation négative. Recherche de facteurs politiques explicatifs.
2. La mondialisation comme alimentation du malaise de la modernité.
3. Blocages, impasses, désespérances. Données idéologiques et institutionnelles.
4. La critique intellectuelle. Thèmes et arguments : le déficit démocratique, le déni identitaire, l'imposture postnationale. Le rejet de la démocratie procédurale.

*

IV.- *Le problème de la Constitution*. Orientations concurrentes et différenciations déroutantes. Jean-Marc Ferry (5 mars 2011, 9 avril).

Les fédéralistes tiennent pour une évidente nécessité l'adoption d'une « Constitution pour l'Europe ». Mais ni la grande société civile européenne, ni l'espace public européen, ni l'avènement d'une solidarité civique transnationale ne sont au rendez-vous. Après avoir présenté les options concurrentes en ce qui concerne la forme politique de l'Europe, on tentera de saisir en profondeur la signification des nouvelles différenciations émergentes : entre nationalité et citoyenneté, entre peuple et nation, entre État et Constitution, pour au final s'interroger sur les conditions réalistes et démocratiquement légitimes d'adoption d'une Constitution européenne.

1. Les orientations « constitutionnelles » aujourd'hui. Modèle national (l'Europe comme grande nation), modèle fédéral (État fédéral ou Fédération d'États ?), modèle

impérial (Rome, Saint-Empire, Empire global, Empire cosmopolitique), modèle postnational (intégration minimale ou union cosmopolitique ?).

2. Les différenciations déroutantes. Nationalité/citoyenneté ; peuple/nation ; Etat/Constitution. La question de la souveraineté ou pourquoi l'Union n'est pas un Etat. Le cosmopolitisme juridique kantien comme grille de lecture de la structure de base de l'Union européenne, et le principe postétatique de l'Union. Idée d'un « cosmopolitisme processuel ».
3. Comment une « Constitution pour l'Europe » est-elle pratiquement possible ? L'indication de Joseph Weiler : la double composante des Constitutions en général. Caractéristiques de la composante symbolique selon l'esprit du patriotisme constitutionnel. Avantages stratégiques et questions procédurales : scénarios d'adoption d'un minimum constitutionnel en vue d'un « Contrat social européen ».

*

V.- *Le problème de l'intégration.* Culture politique et mémoire historique.

S'il est vrai que l'union politique est l'idée régulatrice de la construction européenne, l'intégration européenne doit alors être envisagée au-delà des aspects strictement fonctionnels ou systémiques. Classiquement, on associe l'intégration civique au patriotisme. Quelles en furent les figures historiques ? Quelle forme de patriotisme l'intégration européenne pourrait-elle stabiliser pour elle-même ? Au regard des différents types d'intégration, on caractérisera l'état actuel de l'intégration européenne, afin d'en situer les lacunes et les tâches.

1. Les figures du patriotisme. Patriotisme géographique, culturel, juridique. Patriotisme historique et nationalisme. Patriotisme constitutionnel et postnationalisme.
2. Les couples d'opposition : intégration positive/ négative ; verticale/horizontale ; systémique/ politique ; différentielle/ globale. La spécificité de l'Union européenne. Discussion sur les finalités de la construction : une communauté politique européenne est-elle souhaitable ? Arguments de la théorie politique et de la théorie juridique.
3. Qu'est-ce qu'une intégration postnationale ? Thèses normatives sur « l'État européen ». La médiation d'une culture politique commune : stylisation d'une genèse. L'élément d'une mémoire historique partagée : importance des gestes reconstructifs.

*

VI.- *Le problème de la gouvernance.* Démocratie délibérative, dialogue civil, espace polyphonique.

Une bonne gouvernance, estime-t-on, se doit d'être démocratique. Mais quid de la démocratie de l'Union elle-même, du point de vue de l'organisation de ses Pouvoirs publics ? Il n'est pas évident qu'une démocratie interne doive ou puisse être réalisée au niveau métanational. On se demande en tout cas quel modèle pourrait convenir. Avec le thème montant de la « démocratie délibérative », on s'interroge aussi sur la possibilité d'intégrer les religions dans le dialogue civil européen. Et la perspective d'un espace « post-séculier » soulève des objections. Mais avant toute perspective, c'est le système européen « réellement existant » qui nous interpelle. Il est politiquement atypique, on le sait. Mais est-il consistant ? S'il faut le repenser, quels sont les principaux défis ?

1. Modèles de démocratie. Modèle participatif, modèle représentatif, modèle délibératif.

2. La question de la laïcité et l'insinuation d'un espace public post-séculier. Justification politique d'une insertion des religions dans l'espace public européen. Les objections. Réponses aux objections. Réflexion sur le « modèle de la traduction ».
3. Le système européen. Présentation. Les Pouvoirs publics : des relations atypiques. Principes juspolitiques et répartition des compétences : subsidiarité, confiance mutuelle, reconnaissance mutuelle ; compétences d'appui, compétences partagées, compétences exclusives. La dialectique de l'élargissement et de l'approfondissement.
4. Les défis internes. Repenser l'organisation des Pouvoirs publics de l'Union en regard des déficits : d'autorité, de visibilité, de légitimation, de participation.
5. Le défi mondial : parler d'une seule voix dans les organisations internationales. Faire valoir des options proprement européennes.

*

VII.- *Le problème de la pacification.* Existe-t-il une paix européenne ?

La « fracture occidentale » entre Europe et Amérique, que l'on avait pu soupçonner à la suite du 11 Septembre et de l'intervention en Irak, a du moins révélé des divergences en matière de « culture stratégique », où se profile une concurrence entre « paix américaine » et « paix européenne ». Le nouvel esprit européen : primauté du droit, multilatéralisme et soft power peut-il se justifier contre certaines critiques américaines ? L'idéal cosmopolitique de la « paix perpétuelle » est-il un leurre ? Comment, pratiquement, l'Europe engage-t-elle sa politique extérieure, en particulier ladite « politique du voisinage » avec sa « périphérie » ? Face au spectre d'un clash des civilisations, sa politique de la coopération, dominée par un principe de « conditionnalité positive », ouvre-t-elle de nouvelles voies pour une réconciliation entre les peuples ?

1. Le nouvel esprit européen et sa critique américaine. Puissance militaire et puissance civile. Caractéristiques de la « paix européenne » : conditionnalité positive et *soft power*.
2. Le cosmopolitisme et la paix perpétuelle. Un lien contesté : le cosmopolitisme serait-il en vérité fauteur de guerres ? Aperçu des critiques contemporaines.
3. Nouvelles données de la guerre et de la paix. Qu'est-ce que la guerre après l'abolition du droit à la guerre. Concept positif de paix (*si vis pacem, para pacem*) et politique des droits de l'homme. Nouvelles voies de réconciliation entre les peuples.

*

Le Séminaire fait une large place à des conférences de philosophes, politistes et juristes. Parmi les interventions « extérieures » sont déjà acquises les participations de Francis CHENEVAL (Université de Zurich), Florence DELMOTTE (Facultés Universitaires Saint-Louis de Bruxelles), Nicole GNESOTTO (Chaire *Union européenne*, CNAM, Paris), Pierre JUDET DE LA COMBE (E.H.E.S.S.), Justine LACROIX (Centre de Théorie Politique, Université libre de Bruxelles), Louis LOURME (traducteur de Daniele Archibugi, *Démocratie cosmopolitique*), Kalypso NICO-LAÏDIS (Université d'Oxford), Janie PÉLABAY (Sciences-Po Paris, CEVIPOF), Jean-Yves PRANCHÈRE (Centre de Théorie Politique, Université libre de Bruxelles), Olivier REMAUD (E.H.E.S.S., Paris), Tristan STORME (Centre de Théorie Politique, Université libre de Bruxelles), Etienne TASSIN (Université de Paris VII). Le calendrier en sera communiqué ultérieurement. En attendant, voici un aperçu des axes thématiques.

Voici le calendrier des interventions restant à prévoir pour cette année universitaire :

Samedi 5 mars	Jean-Marc Ferry	<i>Quo vadis, Europa ?</i> Options concurrentes à propos de la forme politique de l'Europe.
Samedi 12 mars	Kalypso Nicolaïdis	L'Europe de l'intégration durable: Penser la démocratie dans le temps
Samedi 19 mars	Janie Pélabay	"Unis dans la diversité": quelle diversité, quelle unité dans une Europe post-unanimiste ?
Samedi 26 mars	Francis Cheneval	Le cosmopolitisme processuel. Pertinence européenne de l'idée kantienne.
Samedi 2 avril	Etienne Tassin	L'Europe cosmopolitique.
Samedi 9 avril	Jean-Marc Ferry	Le problème d'une « Constitution pour l'Europe ». Les nouvelles différenciations.
Samedi 30 avril	Pierre Judet de la Combe	la pluralité des langues comme langue de l'Europe
Samedi 7 mai	Alain Renaut	L'Europe, terre pour un humanisme de la diversité ?
Samedi 14 mai	Nicole Gnesotto	L'Europe face au monde : quel avenir pour l'Union européenne ? Les chances de l'Europe politique face aux nouvelles données historiques.
Samedi 21 mai	Florence Delmotte	L'intégration postnationale : où situer la question ?
Samedi 28 mai	Tristan Storme	Carl Schmitt et le débat théorique français sur la construction européenne
Samedi 4 juin	Jean-Marc Ferry	Le problème de l'intégration. Réflexion sur les insuffisances de la construction européenne.

Du côté des intervenants extérieurs ont déjà eu lieu les conférences de :

- Justine Lacroix, le 8 janvier 2011, sur le thème : « L'Europe borderline. La question européenne dans la philosophie politique française »

Depuis la difficile ratification du traité de Maastricht en 1992, la question européenne est redevenue un objet de controverses normatives dans la pensée politique française. On peut ainsi discerner deux courants intellectuels distincts dont les critiques adressées au « modèle » européen se révèlent diamétralement opposées : l'Europe est tantôt conçue comme l'expression d'une « religion du droit » qui minerait la démocratie, tantôt fustigée pour son incapacité à réaliser les droits de l'homme dont elle ne cesse de se réclamer.

- Olivier Remaud, le 15 janvier 2011, « Les antinomies de la raison cosmopolitique ».

Le cosmopolitisme constitue sans doute le meilleur argumentaire contre les logiques de loyautés trop particulières. Mais les avocats du cosmopolitisme devraient mieux reconnaître les cadres sociaux de leurs arguments. Plus on sent la montée du « cosmopolitanism from below » et plus le « cosmopolitanism from above » devient abstrait. D'où une situation tendue que l'on se proposera d'analyser à l'aune de trois « antinomies ».

- Louis Lourme, le 19 février 2011, « Les théories contemporaines de la démocratie cosmopolitique ».

Le cosmopolitisme, concept ancien de la philosophie, prend une actualité avec les évolutions de notre monde qui, progressivement, gagne en épaisseur. L'idée d'une politique mondiale devient plus facilement imaginable qu'auparavant. Tentent d'en penser les formes possibles David Held, Daniele Archibugi, et les autres auteurs qui travaillent sur la démocratie cosmopolitique depuis le début des années 90. Mondialiser la démocratie pour démocratiser la mondialisation : tel est le thème central d'un projet dont Louis Lourme présente les arguments intellectuels.

- Jean-Yves Pranchère, le 26 février 2011, « Nation sacrée ou Europe chrétienne ? Sur quelques ambiguïtés de la critique contre-révolutionnaire de la démocratie ».

L'idée d'un lien nécessaire entre la démocratie et l'Etat-nation constitue aujourd'hui une des principales objections au projet européen. Cette idée prend forme au XIXe siècle à la suite de la Révolution française. De l'affirmation des "droits naturels et imprescriptibles de l'homme", la déclaration des droits de 1789 conclut à la primauté de la nation comme "principe de toute souveraineté" et à la définition de la loi comme "expression de la volonté générale". Une telle inférence a suscité des critiques virulentes qui ont pris avec Maistre et Bonald la forme radicale d'une "théologie politique" anti-démocratique où pointe peut-être une dialectique immanente à l'idée même de nation.

*